



Proposte e ricerche.
Economia e società
nella storia
dell'Italia centrale

Appel à contribution

*Les écritures judiciaires dans les villes entre le XIII^e et le XVI^e siècle :
une comparaison à l'échelle européenne*, sous la direction de Maela
Carletti et Didier Lett

Au cours des dernières décennies, l'étude des sources judiciaires a donné lieu à de nombreuses conférences, séminaires, projets et publications au niveau international. La recherche peut désormais s'appuyer sur des travaux fondamentaux de recensement de la documentation conservée dans les archives et sur de riches études contribuant à dessiner un cadre général aux contours de plus en plus précis sur des contextes variés qui prennent en compte les villes dominantes et les villes sujettes, les centres mineurs comme les communes rurales. Pour ne citer que quelques études capitales: *Pratiques sociales et politiques judiciaires dans les villes de l'Occident à la fin du Moyen Âge*, sous la direction de J. Chiffolleau, C. Gauvard, A. Zorzi, École Française de Rome, Rome 2007; *La documentazione degli organi giudiziari nell'Italia tardo-medievale e moderna*, atti del convegno (Siena, 15-17 settembre 2008), sous la direction de A. Giorgi, S. Moscadelli, C. Zarrilli, Ministero per i beni e le attività culturali, Roma 2012; *I registri della giustizia penale nell'Italia comunale dei secoli XII-XV*, sous la direction de D. Lett, École Française de Rome (Collection de l'École Française de Rome- 580), Rome 2020.

Un panorama varié et structuré commence à se dessiner, basé sur une quantité impressionnante de sources, même si, dans certains contextes désorganisés et discontinus, nous constatons des lacunes importantes, et attendant des études spécifiques qui, dans le sillage de l'historiographie récente, contribuent à dessiner « une cartographie des sources » dans une perspective comparative mettant en évidence les similitudes et les différences entre les diverses réalités. *Proposte e ricerche* se propose de recueillir des contributions susceptibles d'enrichir ce paysage en construction par des études approfondies sur des cas spécifiques relatifs à une vaste zone géographique qui, partant du contexte des Marches, s'étend à l'ensemble de l'Italie et à l'Europe.

Le début de la période considérée coïncide avec le XIII^e siècle, marqué, dans la pratique des écrits judiciaires mais pas seulement, par le passage de l'enregistrement des procédures dans des documents individuels autonomes et complets à l'écriture « en série » des différentes étapes de la procédure dans un registre (d'abord dans des actes insérés dans les registres notariaux et

ensuite dans des registres spécifiques destinés à accueillir chacune des étapes ou la procédure tout entière). Ce contexte est dominé par la figure professionnelle du notaire qui joue de plus en plus le rôle d'interprète pour une pluralité d'acteurs : accusateurs, accusés ou inculpés, témoins, défenseurs, procureurs et garants, juristes et avocats. Le terminus *ad quem* retenu est le début du XVI^e siècle qui correspond à l'avènement des grandes cours et des tribunaux de la Rote et qui modifie le contexte et les méthodes de production de la documentation judiciaire.

Les chercheurs sont invités à soumettre un résumé portant sur l'un des sujets suivants :

- procédures judiciaires et pratique documentaire : procédures, structures documentaires, acteurs ;
- relation entre les documents produits par les organes judiciaires et les autres documents de nature pragmatique (sources législatives, délibérations du conseil, sources financières et fiscales) ;
- tribunaux civils et ecclésiastiques : relations et interactions ;
- rôle des notaires, professionnels de l'écriture qui agissent comme médiateurs entre l'oralité et l'écriture et entre le latin et la langue vulgaire ;
- histoire sociale, notamment ce qui concerne les domaines de la violence, des femmes et des mineurs.

Les propositions d'articles inédits, en italien et anglais, doivent contenir un résumé de 3 000 signes maximum et un bref profil scientifique de l'auteur.e avec une liste de ses principales publications. Les propositions doivent être envoyées aux adresses électroniques de Maela Carletti (maela.carletti@unimc.it) et Didier Lett (didier.lett@wanadoo.fr) en précisant, comme objet du courriel, les informations suivantes : CFP JUSTICE. La date limite de soumission des résumés est fixée au 30 septembre 2022. Les auteurs sélectionnés seront informés avant le 31 octobre 2022. Les articles sélectionnés pour la publication ne devront pas dépasser 50 000 caractères, espaces et notes de bas de page compris, et devront parvenir dans leur version définitive avant le 31 janvier 2023. Les articles, rédigés en italien, français ou anglais, anonymés, seront soumis, pour avis scientifique, à deux lecteurs qui rendront un avis circonstancié. La publication du dossier dans la revue *Proposte e ricerche. Economia e società nella storia dell'Italia centrale* est prévu pour 2023.